
SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 321. — Quarante-Heures, 321.

Partie non officielle : CAUSERIE DE LA SEMAINE : Le sentiment religieux en France, 322. — LITURGIE ET DISCIPLINE : Oraison après le "Tantum ergo", 326. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN, 327 — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : France, 329 ; Belgique, 331 ; Chine, 332 — VARIÉTÉS: L'action sociale de l'Eucharistie, 333 ; Just de Bretenières entend les Chinois qui l'appellent, 334. — Les LIVRES, 335.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 25 janvier. — III ap. l'Epiph. Sol. de la Ste Famille.

Lundi, 26. — S. POLYCARPE, év. et mart.

Mardi, 27. — S. JEAN CHRYSOSTOME, év. conf. et doct.

Mercredi, 28. — STE AGNÈS (seconde), vierge et martyre.

Jedi, 29. — S. FRANÇOIS DE SALES, év. conf. et doct.

Vendredi, 30. — STE MARTINE, vge. et mart.

Samedi, 31. — Du 4e dim. après l'Epiph. (anticipé).

Dimanche, 1 février. — Septuagésime, 2e d.

QUARANTE-HEURES

26 janvier, Hotel-Dieu de Lévis. — 27, Couvent de Saint-Thomas. — 28, Ste-Agnès de Donnacona. — 29, Ste-Martine (Courcelles). — 31, Couvent de St-Roch (Québec). — 1 février, Couvent de Bellevue.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

LE SENTIMENT RELIGIEUX EN FRANCE

II

SAINTE FRANÇOIS DE SALES. Le P. Richeome a beaucoup écrit, mais en réalité il n'a pas su faire un livre. Saint François de Sales nous en donne un, et très bien fait, d'humanisme dévot, c'est l'*Introduction à la vie dévote*.

Quand elle parut, les uns l'accueillirent avec transports, les autres avec une cruelle défiance. Nous connaissons si bien *Philothée*, aujourd'hui, que nous sommes surpris d'apprendre l'émoi que causa son apparition. Qui donc n'a pas lu l'*Introduction à la vie dévote*? Ce livre dans lequel le charme du style, la finesse et la profondeur des analyses morales s'allient avec la maîtrise de la pensée et l'unité de direction. Certes, saint François de Sales est trop profondément orthodoxe pour proposer une doctrine précisément nouvelle, mais, dans ce beau traité, il présente à toutes les âmes et applique délibérément à la vie pieuse, l'humanisme chrétien. Celui-ci, après une lente évolution, avait définitivement annexé le meilleur humanisme à la haute pensée chrétienne ; mais il restait à faire pénétrer cette haute pensée chrétienne dans la vie commune des simples fidèles. Ce fut l'œuvre de l'*Introduction à la vie dévote*.

Il est peut-être utile de rappeler que saint François de Sales n'enseigne, ni ne suggère, ni ne tolère le minimisme moral, la sensiblerie religieuse, la mollesse, rien enfin qui ressemble en quoi que ce soit aux formes même les plus bénignes du relâchement. Sous sa plume " dévotion " est synonyme de perfection, et perfection, d'amour pur au sens crucifiant que les plus hauts mystiques donnent à ce mot. C'est jusque là qu'il voudra conduire *Philothée*. " Coupez, tranchez les amitiés et ne vous amusez pas à les dénouer. Il faut les ciseaux et le couteau. Non, les nœuds sont minces, entrefichés, entortillés... Vos ongles (sont) trop courtes pour passer toutes ces boucles. Ce n'est

qu'au couteau tranchant qu'on les coupe. Aussi bien les cordons ne valent rien. Qu'on ne les épargne point." Ainsi parlait-il à sainte Chantal, jeune veuve qui n'était pas encore au couvent. Ainsi l'*Introduction* ne s'adresse ni ne convient aux âmes douillettes, mais seulement à qui veut, coûte que coûte, devenir parfait.

Elle n'en est pas moins le chef-d'œuvre de l'humanisme dévot. Lorsque l'on veut résumer d'un mot l'originalité de saint François de Sales, on ne sait plus que s'écrier : "La douceur ! toujours la douceur !" C'est vrai, mais à la condition de donner à ce mot *douceur* son plein sens *humain*, et divin, et de lui enlever ce qui semblerait sensiblerie ou faiblesse. Le saint Evêque a donc, comme principe de direction, de nous mettre "en posture de suavité"; suavité envers le prochain, envers Dieu, envers nous-mêmes. Cela il le redit dans tous ses ouvrages.

Envers le prochain : "Si vous avez une sœur malade de la fièvre tierce seulement et qu'un jour de fête son accès dût la prendre pendant la messe, vous pouvez et devez perdre la messe pour demeurer auprès d'elle, bien, qu'en la laissant seule, il ne lui en dût point arriver de mal ; car, voyez-vous, la charité et la sainte douceur de notre bonne mère l'Eglise sont partout sarnageantes."

Cette douceur à l'égard du prochain ne suppose-t-elle pas que l'âme est "en posture de suavité" vis-à-vis de l'amour divin ? "Je ne veux point une dévotion fantasque, brouillonne, mélancolique, fâcheuse, chagrine ; mais une piété douce, suave, agréable, paisible et en un mot, une piété toute franche et qui se fasse aimer de Dieu et puis des hommes."

Etes-vous directeur de *Philothée*? Vous savez alors que parfois, trop souvent peut-être, elle n'est pas "en posture de suavité" vis-à-vis d'elle-même. Vous avez eu la confiance de ses craintes, de ses scrupules, surtout, qui troublent la paix intérieure de son âme. Vous en savez la cause : c'est que *Philothée* raffine, elle obéit parfois au penchant de couper un cheveu en quatre et de perdre son temps à s'éplucher à perte de vue. Vraiment *Philothée* se tourmente trop, et le Saint sait bien le lui dire pour la ramener "en posture de suavité" vis-à-vis d'elle-même. "Mais, ma fille, je vous en prie que toutes ces méditations-là des quatre fins finissent toutes par l'espérance et non pas par la crainte et l'effroi : car quand elles finissent

par la crainte, elles sont dangereuses, surtout celles de la mort et de l'enfer." L'esprit contraire, le besoin de faire peur, n'a-t-il pas depuis Port-Royal, trop facilement multiplié les tristesses, les inquiétudes, les scrupules que le pacifique docteur n'a jamais cessé de combattre en cette âme, en route vers la perfection et que le découragement guette à chaque pas? "O ma chère fille, gardez-vous de ces réflexions, car il est impossible que l'esprit de Dieu demeure en un esprit qui veut savoir tout ce qui se passe en lui." Que Philothée aille donc vers la perfection, rondement, à la *vieille française*. "Le mot que je vous ai dit si souvent qu'il ne faut point trop pointiller en l'exercice des vertus, mais qu'il y faut aller rondement, franchement, naïvement, à la vieille française, avec liberté, à la bonne foi, *grosso modo*. C'est que je crains l'esprit de contrainte et de mélancolie." Et voici encore un excellent conseil "de suavité" en même temps que de force. "Réveillez! souventes fois en vous l'esprit de joie et de suavité, et croyez fermement que c'est le vrai esprit de dévotion; et si parfois vous vous sentez attaquée du contraire esprit de tristesse et d'amertume, élancez, à vive force, votre cœur en Dieu... puis, tout soudainement, divertissez-vous à des exercices contraires comme de vous mettre à quelques conversations saintes, mais de celles qui vous peuvent réjouir. Sortez à vous promener, lisez quelque livre de ceux que vous goûterez le plus, et comme le dit le saint Apôtre, chantez quelque chanson dévote... et ceci, vous le devez faire souvent, car, outre que cela récréé, Dieu est servi."

Ce chapitre d'Henri Brémond sur saint François de Sales est donc tout simplement délicieux, tout en ayant l'avantage de nous rappeler les principes de direction de ce grand maître de la vie spirituelle. A son école nous apprendrons l'art de tirer, avec la grâce de Dieu, tout ce que l'on peut des possibilités de l'homme déchu. Il connaît toutes nos misères; aucune de nos bassesses ne l'étonne et pourtant il ne nous décourage point. Loin de là! Car "bien que l'état de notre nature humaine ne soit pas maintenant doué de la santé et droiture originelle... et qu'au contraire, nous soyons grandement dépravés par le péché. est-ce toutefois que la sainte inclination d'aimer Dieu sur toutes choses nous est demeurée, comme aussi la lumière naturelle par

laq
sur
car
nos
pen
une
une
dre
étra
qui
à sa
corr
secr
la r
notr
chos
sous
en I
pren
impe
com
chan
au se

en fa
a vie
Sales
1608
vanta
pren
prem
presq
preuv
cipau
Jean-
sienn
représ
à nou

laquelle nous connaissons que sa souveraine bonté est aimable sur toutes choses." Voilà donc qui n'est pas pour décourager, car cette inclination naturelle "ne demeure pas pour n'étant dans nos cœurs." Elle se réveille, semble-t-il, au moment où on y penserait le moins. "Entre les perdrix, il arrive souvent que les unes dérobent les œufs des autres afin de les couvrir... et voici une chose étrange mais néanmoins bien témoinnée, car le perdreau qui aurait été éclos et nourri sous les ailes d'une perdrix étrangère, au premier réclame qu'il ouyt de sa vraie mère... il quitte la perdrix larronnesse, se remet à sa première mère et se met à sa suite, par la correspondance qu'il a avec sa première origine; correspondance toutefois qui ne paraissait point, mais fut demeurée secrète, cachée et comme dormante au fond de la nature, jusqu'à la rencontre de son objet... Il en est de même, Théotime de notre cœur; car quoi qu'il soit couvé, nourri et élevé parmi les choses corporelles, basses et transitoires, et par manière de dire, sous les ailes de la nature, néanmoins au premier regard qu'il jette en Dieu, à la première connaissance qu'il en reçoit, la naturelle et première inclination d'aimer Dieu, qui était comme assoupie et imperceptible, se réveille en un instant, et à l'imprévu paraît, comme une étincelle qui sort d'entre les cendres, laquelle touchant notre volonté, lui donne un élan de l'amour suprême dû au souverain et premier principe de toutes choses."

Nous pouvons donc relire l'*Introduction à la vie dévote*, et en faire encore et toujours notre profit. Sans doute Philothée a vieilli, elle est aussi vieille que Québec puisque saint François de Sales signait son *Introduction* à "Anecy, le jour de Ste Madeleine, 1608," mais sous ses rides elle est toujours charmante et n'épouvante pas. Nous pouvons donc, en cela, imiter nos aïeux, car, à prendre les choses dans l'ensemble, on peut dire que, pendant la première moitié du XVII^e siècle, l'auteur de la Philothée règne presque sans conteste et ses idées avec lui. Nous en avons la preuve, entr'autres, dans l'indiscutable popularité des deux principaux interprètes de l'humanisme dévot: Étienne Binet et Jean-Pierre Camus. Tous deux ont maintenu la tradition salésienne avec un même zèle et un même succès; tous deux sont les représentants authentiques de l'humanisme dévot, et cherchent à nous mettre "en posture de suavité." Contentons-nous d'en

demander une preuve à Étienne Binet, dans son livre *Du gouvernement spirituel doux et rigoureux*, dans lequel il ne ménage pas les supérieurs trop sévères. "Se tenir toujours dans les termes d'une âme rigide, ne savoir dire autre chose sinon qu'il se faut mortifier, qu'il faut obéir, qu'on est trop délicat, que les autres ne sont pas si difficiles que lui qui parle, qu'il ne s'adonne pas assez à la vertu, et semblables discours, sont signes d'un homme austère qui n'a ni cœur ni entrailles; ou s'il en a, elles sont d'acier et inflexibles et ne sont point entrailles." Ces supérieurs "de complexion bien forte, qui ne sont guère ou quasi jamais malades... ont l'âme si dure que la commisération n'y saurait quasi faire brèche. Ils couvrent ce défaut du mot de fermeté d'esprit et d'une âme généreuse... et ils se moquent quand on leur allégué le proverbe : *Summun jus summa injuria*." Pourquoi les supérieurs n'imiteraient-ils pas la conduite des anges "qui sont nos corps de garde et nos doux gouverneurs," et "qui nous conduisent d'un air du paradis? Ils nous inspirent doucement ce qu'ils veulent et coulent si amoureusement leurs commandements dans nos cœurs qu'avec ces chaînes d'or ils nous tirent là où il leur plaît." Et il termine son livre par un admirable chapitre : *L'idée d'un bon supérieur en la personne du bienheureux monsieur de Genève*. "Quiconque veut savoir ce qu'il faut faire, il ne faut que regarder et imiter tout ce qu'il a fait."

Aussi l'humanisme dévot, qui ne nous invite jamais à désespérer de la condition humaine et à nous mépriser tout entiers, contient dans ses principes la vertu de faire avancer *Philothée* dans les voies de la sainte dévotion.—(A suivre.)

A. FAURE, O.M.I.

LITURGIE ET DISCIPLINE

ORAISONS APRÈS LE "TANTUM ERGO"

Q.— Pourriez-vous nous dire si notre diocèse a un indult, ou une autre autorisation permettant de dire plusieurs oraisons après le *Tantum ergo*, aux saluts du saint Sacrement?

Les *Acta Apost. Sedis* de 1918, page 254, reproduisent la question suivante : "An... in solemnibus expositionibus Augustissimi

Sacramenti, juxta vetustissimum ordinarium liturgicum, post hymnum *Tantum ergo*, orationi Sanctissimi Sacramenti «Deus, qui nobis » adjici possint aliae collectæ?» et la réponse est donnée : «Negative, juxta Decr. n. 4194 ad X, die 23 nov. 1906.» *L'Ami du Clergé* (27 nov. 1919), page. 1279, dit aussi qu'il n'est plus permis, sans indult, de dire d'autres oraisons après celle du saint Sacrement.

Un mot de la *Semaine religieuse* rendrait service.

R.— Ce n'est pas par indult mais en vertu d'une coutume immémoriale que nous disons dans notre diocèse plusieurs oraisons après le *Tantum ergo*. Cette coutume a dû nous être apportée de France, parce qu'elle était générale autrefois dans la partie française de notre pays. Si aujourd'hui de nombreux décrets condamnent cette pratique, il a été un temps où on pouvait croire qu'elle était tolérée par Rome. En effet un décret de la S. Congrégation des Rites figurant dans la nouvelle collection expose que, dans l'archidiocèse de Zara (Dalmatie), c'est la coutume après le *Tantum ergo* et le v. *Panem* de dire plusieurs oraisons ; et au lieu de condamner cet usage, il dit ouvertement de prendre pour conclusion celle qui convient à la dernière oraison. (S. C. R. 8 avril 1865, n. 3134 ; *L'Ami du Clergé*, 1910, page 238). Il faut convenir toutefois que depuis cette date plusieurs décrets sont contraires à cette coutume ; qu'il nous suffise de rappeler ceux du 13 juin 1900, n. 4058 ; du 23 nov. 1906, n. 4194 ad X ; du 1er fév. 1907, n. 4198 ad. X, et enfin celui du 26 avril 1918 que vous citez. Aussi voyons-nous s'introduire peu à peu dans notre diocèse la pratique de ne dire que l'oraison du saint Sacrement, après le *Tantum ergo*. Cependant, comme il s'agit ici de l'abolition d'une coutume qui date peut-être de plusieurs siècles, la *Semaine religieuse* conseille de ne faire ce changement qu'après avoir consulté l'autorité diocésaine.

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

Au Bon-Pasteur.— Les Religieuses du Bon-Pasteur de notre ville célébraient dimanche, le 11 janvier, le soixante-dixième anniversaire de leur fondation. Cette fête religieuse et tout intime a été présidée par Son Éminence le Cardinal Archevêque.

A deux heures de l'après-midi, la Communauté faisait son entrée processionnelle à la chapelle et Son Éminence prenait place sur le trône préparé pour la circonstance. Au chœur on remarquait : Mgr C.-O. Gagnon, sous-directeur de l'Action Sociale Catholique ; MM. les abbés J.-E. Donaldson, aumônier de l'Institut ; Arthur Lapointe, aumônier du Pensionnat St-Jean-

Berchmans ; J.-A. Poulin, aumônier de l'Hospice St-Charles ; J.-B. Derome, aumônier de la Crèche St-Vincent-de-Paul ; Cy. Gagnon, aumônier de l'Hospice de la Miséricorde ; J. Galarneau, aumônier du couvent de Charlesbourg ; Arthur Dumais, curé de Ste-Louise ; les RR. Pères Maillard, missionnaire du Sacré-Cœur, et Dagnaud, eudiste, curé du Saint-Cœur-de-Marie. M. l'abbé E. Martel, de l'archevêché, dirigeait les cérémonies. Après un morceau de chant, le R. Père Dagnaud donna le sermon. Le révérend Père mit en relief l'œuvre de miséricorde qu'exerce la religieuse du Bon-Pasteur. Il fit revivre un instant les premiers auxiliaires laïques de l'Institut, la Fondatrice et les ouvrières de la première heure. A cet instant, chacune revit la figure vénérée du bon M. Muir, qui disait, il y a soixante-dix ans : " La semence d'un Bon-Pasteur a germé dans la pensée d'un laïque." Quelle bénédiction d'en-haut a reçu cette semence ! Cette pensée de miséricorde a fait éclore toute une floraison de repentirs, de retours à Dieu, puisque l'on compte depuis lors 3,830 brebis pénitentes, qui sont venues blanchir leur toison aux eaux régénératrices dont les abreuve le Bon-Pasteur. Le Prédicateur magnifia ensuite la miséricorde du bon Dieu et encouragea les Pénitentes à la confiance au Dieu du Prodiges et de la Samaritaine ; il les engagea à la persévérance dans cette maison qui est pour elles le vestibule du ciel. Le chant du *Laudate* rendit les sentiments de tous. Puis, suivit le Salut du saint Sacrement où le divin Pasteur bénit largement l'assistance. Bergères et Brebis lui rendirent leur gratitude pour les grâces immenses reçues au cours de ces soixante-dix années.

Son Éminence visita ensuite la Communauté et les différentes salles des Préservées, Pénitentes, et adressa à chacune des paroles toutes paternelles, pleines de suaves encouragements pour l'avenir. Chacun se retira en bénissant le Seigneur de ses bienfaits.

Le lendemain matin, Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy chantait la messe dans cette même chapelle du Bon-Pasteur, pour commémorer la soixante-dixième année de fondation.

M. l'abbé P. Fillion, du Séminaire, était prêtre-assistant, et M. l'abbé Arth. Dumais et le R. Père Gauthier, eudiste, servaient comme diacre et sous-diacre. Au chœur on remarquait : MM. les abbés Donaldson et Lapointe ; L. Garon, aumônier du Sacré-Cœur ; J. Galarneau, du couvent de Charlesbourg ; Cy. Gagnon, du Séminaire. M. l'abbé Martel dirigeait les cérémonies.

Au cours de la matinée, Sa Grandeur voulut bien visiter la Communauté, à laquelle il offrit ses félicitations et ses vœux, puis les différentes salles de l'Asile, où il adressa à chacune des paroles de bonté, d'encouragement, comme un bon Pasteur qui connaît ses brebis auxquelles il indique le pâturage qui leur convient.

Prise d'habit et profession religieuse.— Mardi, le 13 janvier, au Couvent de Saint-Damien de Bellechasse, avait lieu une cérémonie de prise d'habit et de profession religieuse, présidée par M. l'abbé E.-A. Dupont, curé de Saint-Damien. Ont revêtu le saint habit : Mlles Eugénie Vézina, de St-Sauveur de Québec, en religion Sœur Ste-Marguerite du St-Sacrement ; Diana Allard, de l'Ancienne-Lorette, en religion Sœur Marie de Lorette ; Alice Ménard, de St-Edouard de Montréal, en religion Sœur Marie Consolatrice ; Marie Brun, de St-Odilon de Dorchester, en religion Sœur Marie du Calvaire ; Yvonne Maheux, de St-Sauveur de Québec, en religion Sœur Marie Adoratrice ; Aurore Hardy, de St-Basile de Portneuf, en religion Sœur Ste-Catherine de Gênes ; Anna Bilodeau, de St-Isidore de Dorchester en religion Sœur St-Pierre d'Alcantara ; Alfréd Gosselin, de St-Magloire de Bellechasse, en religion Sœur Ste-Madeleine de Pazzi ; Laura Carlos, de St-Cyrille de l'Islet, en religion Sœur Jeanne d'Arc ; Alice Moreau, de St-Antoine de Lotbinière, en religion Sœur St-Joseph de Bethléem ; Marie-Blanche Gosselin, de St-Henri de Lévis, en religion Sœur St-Stanislas de Kostka ; Isabelle Lord, de St-Pierre de Privat, en religion Sœur St-Joseph de la Providence ; Adrienne Morin, de Ste-Cécile de Whitton, en religion Sœur St-Joseph du Sacré-Cœur.

Ont émis leurs premiers vœux : Sœur Ste-Thérèse du Sacré-Cœur, née Victoria Boutin, de St-Isidore de Dorchester ; Sœur Ste-Aimée du Sacré-Cœur, née Prudentienne Carrier, de N.-D.-Auxiliatrice de Buckland ; Sœur Marie-Réparatrice, née Justine Roy, de St-Sauveur de Québec.

Chez les Sœurs Grises d'Ottawa.— Vendredi, le 16 janvier, à la maison-mère des Sœurs Grises d'Ottawa, a été inhumée la révérende Sœur Demers, ancienne supérieure-générale de la Communauté, décédée à l'âge de 83 ans. La révérende Sœur Demers est née dans notre diocèse, à St-Nicolas, et était entrée chez les Sœurs Grises de Bytown, en octobre 1857. Elle fut supérieure-générale de 1888 à 1898. Elle avait célébré ses noces d'or de vie religieuse en 1909, et ses noces de diamant en 1919.

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

FRANCE

Les élections.— Les élections générales du 16 novembre dernier ont, apparemment au moins, dépassé toutes les espérances. Malgré tous les efforts du radicalisme et du socialisme maçonniques, qui avaient même

déclanché la grève des imprimeurs pour empêcher, pendant ce temps, la publication des journaux défenseurs de l'ordre, elles ont quasi renouvelé la face du Parlement. Sur un total de 626 députés, 339 sont des hommes nouveaux qui, presque tous, sur les champs de bataille ont vu le prêtre à l'honneur et à la gloire, et, pour ceux d'entre eux qui ne croient pas, ont, généralement, appris à le respecter de même que la grande force morale qu'il incarne.

C'est avec joie que nous avons vu l'électorat français balayer en grande partie la tourbe des révolutionnaires et des sectaires haineux des loges, traitres à la France et dont toute la politique, à part celle de vendre leur pays, consistait à persécuter les catholiques. Les socialistes unifiés sont réduits à une cinquantaine et privés de leurs chefs les plus répugnants. Les radicaux-socialistes ont perdu quatre-vingts des leurs. La plupart des sectaires les plus fameux, francs-maçons : MM. Lafferre, Augagneur, Colliard, Dalbiez, Bouffandeau, Viollette, Rabier, Franklin-Bouillon, Renaudel, Longuet, Mayeras, etc. sont restés sur le carreau.

Les catholiques (royalistes, conservateurs, libéraux, républicains) forment un nombre assez considérable, au delà de deux cent cinquante, semble-t-il. Ils ont à leur tête des hommes de première valeur, comme le général de Castelnau, le général de Maud'huy, M. Grousseau, l'abbé Wetterlé, l'abbé Muller, M. Léon Daudet et autres. S'ils veulent s'unir, ils sauront se faire respecter. Et alors, avec le concours d'incroyants à l'esprit droit, patriotes d'abord, ils pourront, espérons-le, dans les circonstances importantes, commander le vote de la Chambre.

En tout cas, quels que soient les motifs d'espérance, et certes il y en a de puissants, il est bien difficile de rien affirmer quoi que ce soit dans un sens ou dans l'autre sur ce que réserve l'avenir, avant d'avoir vu les positions se dessiner dans le nouveau parlement, avant d'avoir vu l'Assemblée à l'œuvre.

Cinq prêtres.— Cinq prêtres siègent au nouveau Parlement français, quatre à la Chambre des députés et un au Sénat. Ce sont, à la Chambre des députés : MM. les abbés Jules Lemire, chanoine honoraire d'Aix et de Bourges, député et maire de Hazebrouck ; Emile Wetterlé, chanoine honoraire de Langres et de Tarbes, ancien directeur du *Journal de Colmar*, du *Nouvelliste d'Alsace-Lorraine*, directeur du *Nouveau Rhin français*, député du Bas-Rhin ; Eugène Muller, chanoine de Strasbourg, doyen de la Faculté de Théologie catholique de l'université de Strasbourg, député du Bas-Rhin ; Louis Hapskill, directeur de la *Libre Lorraine*, député de la Moselle.

Au Sénat siège M. l'abbé Collin, chanoine de Metz et directeur du *Lorrain*. Il y représente une circonscription de l'Alsace-Lorraine.

Ceux qui ont sauvé la situation.— Les socialistes et les radicaux, avant les élections, ont voulu donner un échantillon de la liberté des soviets qu'ils préconisaient. Pour avoir la liberté de parler seuls et muse-

ler tous les hommes d'ordre qui voulaient sauver la France des tentatives des francs-maçons vendus au bolchevisme et à l'Allemagne, ces bons apôtres avaient imaginé tout simplement de fomenter la grève des imprimeurs, afin d'empêcher la publication des journaux défenseurs de l'ordre.

Ils avaient oublié une chose. C'est que le personnel de *la Croix*, de Paris, n'est pas la chose de l'Internationale sans Dieu et traître au besoin à la patrie. C'est ce qui fait que les journaux d'ordre, au nombre de près de cinquante, ont pu se fusionner en une seule feuille, *la Presse de Paris*, imprimée par le personnel et les presses de *la Croix*, et qui était, chaque jour, comme une mosaïque faite des articles de fond de tous ces journaux et des principales nouvelles du jour.

Et c'est ainsi que la situation a été sauvée.

Une fois de plus, on touche du doigt la nécessité de groupements ouvriers catholiques à dresser en face des entreprises révolutionnaires de ce tiers-ordre maçonnique qu'est l'Internationale.

Les élections faites, les grévistes sont rentrés dans les ateliers, après avoir perdu un mois de salaire, mangé de la misère, et sans obtenir d'augmentation de salaire. Et voilà quel service l'Internationale leur avait rendu en faisant d'eux les instruments aveugles et inconscients des desseins du socialisme.

Lueurs d'espoir.— Le grand courant d'air qui a renouvelé le parlement français fait espérer la reprise des relations entre la France et le Saint-Siège. La nouvelle Chambre est patriote : elle doit donc savoir que le Vatican ne saurait être dédaigné sans qu'en souffre le prestige français dans le monde. Elle ne doit pas ignorer que la reprise des relations est exigée par tout un ensemble de circonstances : question d'Orient et, en particulier, de Palestine, question d'Extrême-Orient, question d'Alsace-Lorraine, question du Maroc, question des conditions de la paix religieuse en France, promise par une foule de députés.

Plus d'un symptôme de rapprochement se fait d'ailleurs sentir. Le dernier en date, c'est le voyage en Terre-Sainte, sur la demande officielle du Gouvernement, de S. E. le cardinal Dubois, archevêque de Rouen, accompagné de NN. SS. Grente, évêque de Mans et Llobet, évêque de Gap. Les autorités ont mis à la disposition de Son Éminence et de sa suite, un cuirassé d'escadre, le "Duguay-Trouin". Et le Cardinal a été reçu officiellement par les représentants de la France, en Orient. Parti de Toulou le 14 décembre, il a présidé, à Bethléem, les fêtes de Noël.

BELGIQUE

Sera-t-il admis ? La question de l'admission du Saint-Siège dans la Société des nations a été soulevée à la conférence que viennent de tenir à Bruxelles les Associations pour la Ligue des nations et dans laquelle une quinzaine de pays se trouvaient représentés.

La première Commission de la Conférence avait à se prononcer sur "l'admission des États dans la Société des nations". C'était le dernier point de son ordre du jour très chargé.

En fin de séance, donc, un des délégués de la Suisse, un protestant, M. Silbernager, président du tribunal civil de Bâle, fit cette déclaration : "En Suisse, on a des doutes sur la viabilité de la Société des nations, parce que les États-Unis hésitent à y entrer et que le Saint-Siège n'en fait point partie. Si le Saint-Siège en reste exclu, beaucoup de Suisses n'hésiteront pas, le jour de la votation populaire, à se prononcer contre l'adhésion de la République helvétique à la Société des nations. Il y aurait donc lieu d'examiner l'admission de la Papauté dans la Société des nations."

M. Doumer, ancien président de la Chambre des députés de Paris, s'écria aussitôt en bon sectaire : "Le Saint-Siège n'est pas une nation. Donc, il ne peut faire partie d'une Société des nations."

Mgr Deploige, président de l'Institut de philosophie de l'Université de Louvain, intervint : "Il n'est pas admissible, dit-il, que la motion soit écartée par un argument de procédure. Ne tombons pas dans la logomachie et ne réduisons pas le problème à une querelle de mots. Si vous voulez donner à la Société des nations quelque chance de succès vous ne devez pas la priver du concours effectif de la première puissance morale du monde. Il est fâcheux que la question ne puisse, faute de temps, être discutée aujourd'hui. Je demande qu'elle soit portée à l'ordre du jour du prochain Congrès."

La motion suivante fut donc remise au bureau pour être discutée dans la prochaine assemblée de la Fédération des Associations pour la Ligue des nations : "Il est souhaitable que le Saint-Siège puisse faire partie de la Société des nations."

CHINE

Visiteur apostolique.— Le Saint-Siège a nommé un visiteur apostolique pour les missions de Chine et les pays limitrophes.

Le visiteur apostolique, par mandat et autorité du Siège apostolique, parcourra ces missions ; il s'enquerra avec soin de leur état présent et de leurs nécessités ; il recueillera l'avis de leurs chefs, spécialement sur la convocation éventuelle d'un Concile général de tous les évêques, et il traitera avec eux ces mêmes sujets. Puis, sa visite entièrement achevée, il viendra à Rome pour proposer au Siège apostolique les mesures qui lui paraîtront les plus opportunes pour assurer de plus grands progrès du catholicisme. En attendant, pour les questions qui présenteront un caractère spécial d'urgence, il prendra lui-même, à titre provisoire, les dispositions qui, devant Dieu, lui paraîtront les plus sages, et il remplira tout le reste du mandat que les instructions de la Sacrée Congrégation lui ont déterminé.

Le Saint-Siège a choisi pour remplir cette tâche importante S. G. Mgr J.-B. de Guébriant vicaire apostolique de Canton, "que ses

remarquables qualités d'esprit et une expériences des affaires désignent excellemment pour cette fonction," et il lui a conféré, à cet effet, tous les pouvoirs nécessaires et opportuns.

Mgr de Guébriant est le cousin du comte de Mun.

VARIÉTÉS

L'ACTION SOCIALE DE L'EUCARISTIE

[Par un Protestant]

Lord Fritz-Williams a fait les remarques suivantes au sujet de l'influence que l'Eucharistie exerce sur les sociétés : " Les catholiques romains sont obligés de communier au moins une fois par an, toujours cependant selon l'état de leur conscience ; et j'ajouterai qu'avant de recevoir cet auguste sacrement devant lequel les plus audacieux d'entre eux sont saisis de crainte et d'effroi, il faut que tous, sans exception, confessent leurs péchés dans ce tribunal de la pénitence ; et que, dans ce tribunal si redoutable à leurs yeux, aucun ministre ne peut leur accorder la permission d'approcher de la table sainte avant qu'ils aient purifié leur cœur par toutes les dispositions nécessaires à cet effet.

" Or ces dispositions indispensables sont l'aveu précis et général de toutes les fautes qu'on a commises, l'expiation de toutes les injustices qu'on a faites, l'entière restitution de tous les biens qu'on a injustement acquis, le pardon de toutes les injures qu'on a reçues, la rupture de tous les liens criminels et scandaleux, le renoncement à l'orgueil, à la haine, à l'envie, à l'avarice, à l'ambition, à la dissimulation, à l'ingratitude et à tout sentiment contraire à la charité.

" Il faut en même temps, dans ce tribunal, prendre l'engagement devant Dieu d'éviter les fautes les plus légères, de remplir toutes les sublimes lois de l'Évangile avec la plus grande exactitude." Quiconque, comme a dit l'Apôtre, s'approcherait de la Table Sainte sans ces dispositions et ne discernant pas le corps du Christ, recevrait sa propre condamnation." Telle est, telle a toujours été, depuis dix-huit siècles, la doctrine fondamentale et immuable de l'Église romaine. Et si l'on ose dire que ses enfants sont méchants et pervers, malgré les liens dont elle les enchaîne et les devoirs qu'elle leur impose, que dirons-nous des hommes libres, de ces salutaires entraves ? . . .

" Quelle sécurité, quels gages ne sont pas ainsi exigés de chaque individu pour l'accomplissement de ses devoirs sociaux, pour l'exercice de toutes les vertus, l'intégrité la bienveillance, la

charité, la miséricorde ! Pourrait-on en trouver de semblables partout ailleurs ?

“ Pour tout résumer, disons que la vertu, la justice, la morale doivent servir de base à tous les gouvernements.

“ Il est impossible d'établir la vertu, la justice, la morale sur des bases tant soit peu solides sans le tribunal de la pénitence.

“ Il est impossible d'établir le tribunal de la pénitence sans la croyance à la présence réelle, principale base de la foi catholique romaine, parce que, sans cette croyance, le sacrement de la Communion perd sa valeur et sa considération.

JUST DE BRETENIÈRES ENTEND LES CHINOIS QUI L'APPELLENT

Le 13 novembre 1918, la Congrégation des Rites a officiellement introduit la cause de béatification de quarante-six serviteurs de Dieu, Français et indigènes, évêques, prêtres et fidèles. Parmi eux se trouve le nom de Just de Bretenières, dont Mgr d'Hulst a publié la vie si attachante, en 1912, chez Poussielgue, à Paris.

Au premier chapitre de cet ouvrage, on lit ce curieux passage : “ L'enfance de Just fut signalé par un fait bien autrement notable, dont nous ne chercherons pas à préciser le caractère, bien qu'il soit difficile de n'y pas reconnaître l'action de Dieu. C'était en 1844 : Just avait six ans, son frère en avait quatre. Les deux enfants jouaient ensemble dans le jardin de Bretenières, sous la surveillance d'une gouvernante ; ils s'amusaient à creuser la terre avec de petits bâtons ; tout à coup, Just s'interrompt : “ Tais-toi ”, dit-il à son frère ; et il se penche sur le trou qu'il avait fait : “ Je vois les Chinois, s'écrie-t-il, je vois les Chinois ! Allons, creusons plus bas, nous arriverons bientôt jusqu'à eux.” Son frère se penche à son tour et proteste qu'il ne voit rien. Just insiste, et, tout en creusant avec ardeur, décrit à son frère l'extérieur des Chinois et leur costume ; il se penche encore et déclare qu'il entend leur voix. Christian (c'est le nom de son petit frère), stupéfait, ne répond pas, et les deux frères reprennent bientôt leurs jeux.”

Just de Bretenières, né le 28 février 1838, à Chalon-sur-Saône, fut martyrisé en Corée, le 8 mars 1866. Il avait donc vingt-huit ans seulement au moment de sa mort. Puissent, à son exemple, beaucoup de petits Français et de petits Canadiens entendre la voix des Chinois qui les appellent !

Nos lecteurs nous rendraient un très appréciable service en mentionnant “ la Semaine Religieuse ” lorsqu'ils s'adressent à nos annonceurs.

LES LIVRES

H.-C. SCHUYLER, S.T.L. *Les vertus du Christ*. Traduit de l'anglais par F.-J. Bonnassieux. Tome III. *L'obéissance du Christ*. Paris (P. Lethielleux, 10, rue Cassette, VIe). Vol. in-32, cadres rouges. Prix 1 franc; franco 1 fr. 15.

L'obéissance n'est pas seulement une vertu de l'enfance et n'intéresse pas exclusivement la vie de famille. Elle s'impose à tout homme dès lors qu'il est membre d'une société, que ce soit la société civile, dont font partie tous les citoyens, ou la société religieuse, l'Église, à laquelle appartiennent tous les catholiques.

Après avoir rappelé, dans l'introduction, en quoi consiste la liberté et comment elle se concilie avec l'obéissance, l'auteur montre dans un premier chapitre quelle fut l'obéissance de Jésus, fils unique de Dieu, envers Marie et Joseph.

Le second chapitre traite à fond de l'obéissance due à l'autorité civile.

Enfin un troisième chapitre expose quelle fut l'attitude de Notre-Seigneur, vis-à-vis des autorités religieuses de la Palestine, comment il observa les plus petits préceptes de la loi mosaïque et surtout de quelle admirable façon il se soumit toujours aux ordres de son Père céleste. Le volume se termine par le tableau saisissant de l'agonie du Sauveur où Jésus montra jusqu'à quelle hauteur doit s'élever l'obéissance qui conduisit un Dieu à accepter l'ignominie de la Croix.

Cet ouvrage se recommande par toutes les qualités qui ont fait le succès des deux premiers volumes des "Vertus du Christ", *Le Courage et La Charité*. Étude d'une solide théologie, pleine de piété et d'une profonde connaissance des conditions modernes de la vie. *L'Obéissance du Christ* aidera à combattre les tendances anarchistes contemporaines pour remettre dans les relations de l'homme avec sa famille, les pouvoirs civils et l'autorité religieuse, l'esprit surnaturel dont le Christ nous a donné de si parfaits exemples.

L'abbé EMMANUEL BARBIER. *Cours populaire d'histoire sainte*. Paris (Librairie P. Lethielleux, 10 rue Cassette). Vol. in-12 de 430 pages. Prix : 7 fr. 85.

Les nombreuses et très élogieuses approbations de cardinaux, archevêques et évêques, décernées au *Cours populaire de Catéchisme* de M. l'abbé Barbier l'ont encouragé à publier aussi un *Cours populaire d'histoire sainte* selon la même méthode. On y retrouve la même clarté d'exposition, la même élégante simplicité de style, le même talent de parler à l'âme et au cœur en instruisant. Plus développé que les manuels classiques et prenant la forme d'un récit soutenu, ce Cours offre une lecture intéressante même aux grandes personnes. La religion plonge ses racines dans l'histoire : l'ignorance de celle-ci est cause, pour une bonne part de celle, si lamentable, de leur religion, où sont aujourd'hui

tant de chrétiens, même parmi ceux qu'on appelle cultivés, ainsi que tous les pasteurs des âmes le déplorent hautement. C'est ce qui donne à ce *Cours populaire d'Histoire sainte* une singulière opportunité. Les parents, les éducateurs, les catéchismes y trouveront, pour leur enseignement, un guide excellent et complet.

R. P. HENRI DOMINIQUE NOBLE, O. P.. *L'éducation des Passions*. Paris (P. Lethielleux, éditeur, 10 rue Cassette). Vol. in-12 de 262 pages. Prix : 4 fr. 55.

La première partie de cet ouvrage est consacrée à la *Psychologie de la passion*, envisagée sous l'angle de sa moralisation éventuelle. Elle analyse la passion en ses éléments psychologiques et physiologiques, ses variétés, ses rapports avec le sentiment puis son évolution dans la conscience depuis son premier éveil jusqu'à son plein rayonnement.

La deuxième partie examine les *Problèmes de la moralité des passions*. La passion peut-elle devenir morale ? La maîtrise de la volonté peut-elle s'exercer sur elle ? Le péché originel, le tempérament et surtout l'habitude, sont-ils capables d'entraver la moralisation de la passion ? Autant de questions successivement posées et clairement résolues.

La troisième partie étudie directement non plus la possibilité, mais les procédés pratiques de l'*Éducation chrétienne des passions*. Il appartient à la vertu de conquérir la passion et progressivement de se substituer à l'habitude passionnelle ; mais la vertu acquise naturelle ne suffit pas à elle seule : le secours divin est nécessaire pour obtenir cette difficile victoire. L'auteur établit théologiquement l'appoint des vertus surnaturelles dans l'économie de l'éducation des passions.

Ce livre s'adresse non seulement aux éducateurs, mais à toute personne soucieuse de mettre au point de la droiture morale le mystérieux domaine de ses passions. Sureté doctrinale, clarté de l'exposition, attraits des analyses psychologiques et des applications pratiques : telles sont quelques unes des qualités qui recommandent cet ouvrage.

BARON IMBERT DE SAINT-AMAND. *Marie-Antoinette aux Tuileries*. Paris (P. Lethielleux, éditeur, 10 rue Cassette). Vol. in-12 de 268 pages. Prix : 2 francs.

Le baron Imbert de Saint-Amand a étudié à fond les époques qu'il décrit. Ayant occupé pendant de longues années une situation élevée au Ministère des Affaires étrangères, il a été à même de consulter toutes les archives du département, si importantes et si précieuses au point de vue de la reconstitution du passé. Le récit ne perd jamais de son intérêt. Après que l'auteur a détaillé, avec cette finesse de style qui caractérise sa plume, Marie-Antoinette dans l'éclat de son printemps, il nous fait suivre avec une émotion très profonde et toujours croissante le couple royal aux premières stations de son calvaire.